



14ème législature

Question N° : 102173	De M. Gilbert Collard (Non inscrit - Gard)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports, mer et pêche		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports ferroviaires	Tête d'analyse > TER	Analyse > région Occitanie. dysfonctionnements.
Question publiée au JO le : 24/01/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 16/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Gilbert Collard attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur la dernière carte de France des retards en ce qui concerne les trains régionaux de la SNCF en Languedoc Roussillon et plus généralement en Occitanie. En effet, les statistiques publiées par la SNCF pour le 1er semestre 2016, qui sont les dernières connues, montrent que plus de 12 % de ces TER arrivent avec plus de cinq minutes de retard. Il s'agit d'un des plus mauvais taux de France. Or les matériels ainsi que le fonctionnement de ces trains régionaux sont cofinancés par les contribuables nationaux et régionaux, invités à combler un déficit chronique abyssal. Il souhaiterait donc savoir quand l'État compte remédier à ces dysfonctionnements, dont le caractère chronique risque à terme d'encourager l'émergence d'opérateurs alternatifs.